

Le présent règlement s'applique aux admissions en première et deuxième année de l'EGC PACIFIQUE SUD pour la rentrée 2020.

Dès son inscription au concours d'entrée, le candidat s'engage à respecter strictement toutes les instructions figurant dans ce règlement. Toute infraction, fraude ou tentative de fraude, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours, sans préjuger des poursuites éventuelles susceptibles d'être engagées.

1. Dispositions générales

- . L'intégration à l'école s'effectue sur concours avec une possibilité pour les titulaires d'un diplôme homologué au niveau 5 (*anciennement niveau III*) d'intégrer directement l'école en 2^{ème} année (concours et épreuves complémentaires).
- . Les candidats sont autorisés à participer au cours d'une même année scolaire à un concours par école du réseau EGC.
- . Les candidats pourront s'inscrire au concours Bachelor EGC via le site <https://www.parcoursup-nouvelle-caledonie.fr> et en déposant un dossier d'inscription auprès de l'EGC PS, avant le 18 octobre 2019.
- . Le concours d'entrée à l'EGC PS est ouvert :
 - aux bacheliers de toutes sections pour une entrée en 1^{ère} année,
 - aux titulaires d'un Bac+2 pour une entrée directe en 2^{ème} année
- . Le concours est organisé *en une seule session* par an sur Nouméa.
- . Le nombre de places ouvertes est fixé à 42 places en première année et 4 places pour l'entrée directe en 2^{ème} année.

2. Inscription au concours

1/ Calendrier d'inscription et lieu :

- . Les inscriptions sont ouvertes à partir du 9 août sur Parcoursup NC et se clôturent le 18 octobre 2019 à 16h à l'EGC PS.
- . Il n'y aura qu'une seule session de concours écrit, **le samedi 26 octobre 2019**.
- . La session des oraux aura lieu entre **le 14 et le 19 novembre 2019**, sur Nouméa ou Skype pour le Vanuatu.
- . Lieu de passage du concours : Nouméa, et si besoin un centre de concours sera ouvert sur Port Vila (Vanuatu), Lifou, Koné.

2/ Conditions d'admission au concours :

- . Le concours est ouvert aux candidats français ou étrangers, âgés de moins de 30 ans au 1^{er} janvier de l'année de rentrée dans l'école.

- . Sont autorisés à se présenter au concours d'entrée : les élèves de terminale (l'admission dans les écoles étant soumise à l'obtention du bac), les étudiants en réorientation et les bacheliers ou titulaires d'un titre français ou étranger admis en dispense.
- . Les candidats étrangers sont soumis à la procédure sur Parcoursup. S'ils ont un numéro d'INE ils l'intègrent, sinon ils cochent : « pas de numéro d'INE ».
- . Les candidats handicapés ou atteints d'une maladie chronique peuvent se voir fixer des dispositions particulières d'aménagement pour leur concours.

2/ Modalités d'inscription :

L'inscription s'effectue sur le site <https://www.parcoursup-nouvelle-caledonie.fr>

Et en remplissant un dossier d'inscription auprès de l'EGC PS, avant le 18 octobre 2019 (à récupérer directement à l'EGC PS ou sur egc.cci.nc).

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s) et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission dans une école. Il est demandé au candidat de porter la plus grande attention aux informations saisies et transmises.

3/ Confirmation d'inscription et convocation aux épreuves :

- . L'EGC PS accusera réception de l'inscription du candidat et lui enverra une convocation par mail au minimum 5 jours avant le concours.
- . Cette convocation précise le lieu, les horaires des épreuves, ainsi que le matériel et les pièces à apporter.

4/ Vérification d'identité :

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité à tout moment lors des épreuves à l'aide d'une pièce d'identité en cours de validité et portant une photographie.

5/ Paiement des droits d'inscription :

- . L'inscription définitive au concours est subordonnée au paiement complet des droits d'inscription au concours, soit 3 000 f XPF en 2019, à régler directement à l'EGC PS (chèque ou virement).
- . Les lycéens-étudiants boursiers sur l'année scolaire 2018-2019 sont exemptés de ces frais d'inscription au concours sur justificatif.
- . Les frais d'inscription au concours restent acquis en cas de désistement.

3. Protection des données personnelles communiquées par les candidats

Conformément aux règles visant à protéger les personnes contre la transmission et l'usage abusif des données personnelles, l'EGC PS s'engage à protéger les données communiquées par le candidat.

Ces données sont utilisées exclusivement dans les opérations de concours et d'admission. A ce titre, elles peuvent être transmises, selon les nécessités, aux différents intervenants qui participent au processus des concours : organe de gestion informatique, centres de concours, écoles membres de la banque Bachelor EGC.

Tous les destinataires s'engagent également à protéger les données personnelles et à ne pas les communiquer à des tiers.

En validant son inscription, le candidat autorise expressément l'utilisation et la transmission de ces données selon les nécessités d'organisation des concours et d'admission dans ces écoles.

4. Concours d'entrée en première année

42 places sont ouvertes pour la rentrée 2020. Le concours comporte trois parties :

- 1/ Examen du dossier de candidature
- 2/ Epreuves écrites
- 3/ Epreuves orales

1/ Examen du dossier de candidature (coefficient 5) :

Composition du dossier : état-civil du candidat, parcours de formation, questions visant à connaître le candidat et ses motivations, pièces administratives (bulletins trimestriels de Première(s) et de Terminale(s), relevé des notes des épreuves de français, relevé(s) des notes de baccalauréat(s) antérieur(s).

Suite à l'analyse de la candidature par la direction de l'école, une note (coefficient 5) au dossier de chaque candidat est mise.

Critères de notation : résultats scolaires, qualité du parcours professionnel, appréciations des professeurs pendant la scolarité.

2/ Épreuves écrites :

Il y a 4 épreuves à l'écrit :

| Nature des Epreuves | Durée | Coefficient |
|--|-------------------|----------------|
| Synthèse Français (contraction et commentaire de texte d'actualité) | 3 heures | Coeff 4 |
| Anglais écrit (QCM) | 1 heure | Coeff 2 |
| Mathématiques et logique (exercices et QCM) | 1h30 | Coeff 2 |
| Epreuve de culture générale (QCM) | 30 minutes | Coeff 1 |

. Aucun document ni matériel n'est autorisé pour ces épreuves. Seule la calculatrice est autorisée pour l'épreuve de Mathématiques.

. Les candidats en retard peuvent composer mais doivent terminer en même temps que les autres.

. Sauf cas de force majeure, les candidats qui ne se présentent pas à une épreuve écrite sont considérés comme démissionnaires. En cas de force majeure, leur cas sera étudié en jury d'admission au concours.

L'admissibilité est déterminée par les résultats aux épreuves écrites et la note de dossier.

Les candidats admissibles reçoivent une convocation aux épreuves orales au minimum 5 jours avant.

3/ Épreuves orales :

Il y a deux épreuves orales :

| Nature des Epreuves | Durée | Coefficient |
|--|-------------------|----------------|
| Entretien de motivation devant un jury | 30 minutes | Coeff 5 |
| Oral d'anglais (par un professeur d'anglais de l'école) | 10 minutes | Coeff 1 |

. Composition du jury de motivation :

- Un membre de la direction de l'EGC (direction CCI, directrice EGC, responsable pédagogique) animateur du jury
- Un membre du conseil de direction
- Un professionnel d'entreprise ou ancien diplômé
- Un professeur de l'école (professeur permanent)

5. Admission directe en deuxième année :

Les bacheliers titulaires d'un diplôme Bac+2 peuvent prétendre à une entrée directe en deuxième année.
Nombre de places ouvertes : 4 places ouvertes pour la rentrée 2020.

1/ Epreuves écrites et examen de dossier :

Processus identique à l'admission en première année.

2/ Épreuves orales :

Il y a deux épreuves orales comme pour la première année, complétée par un oral spécifique de contrôle de niveau :

| Nature des Epreuves | Durée | Coefficient |
|---|-------------------|----------------|
| Entretien de motivation devant un jury | 30 minutes | Coeff 5 |
| Oral d'anglais (par un professeur d'anglais de l'école) | 10 minutes | Coeff 1 |
| Oral spécifique de contrôle de niveau (gestion et marketing) | 30 minutes | Coeff 5 |

Un jury de professeurs composé des formateurs en "Commerce" et "Gestion financière" examine, le jour de l'oral, le diplôme et la formation reçue par le candidat et lui soumettent des exercices pratiques d'application.

6. Organisation des épreuves :

1. Programme du concours :

Les programmes retenus pour le concours Bachelor EGC sont ceux de l'Education Nationale pour les classes de terminales quelle que soit la section.

2. Déroulement des épreuves :

- . A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu, sous peine d'élimination, de remettre au responsable de salle sa copie. Si elle est rendue « blanche », elle sera alors signée.
 - . Un candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.
 - . Toute tentative de violation de l'anonymat peut conduire à l'élimination du candidat. En règle générale, toute fraude ou tentative de fraude peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive des concours, sans préjuger des poursuites qui pourraient être engagées.
 - . Il est interdit d'utiliser dans les salles de composition tout moyen de communication. Les téléphones portables et plus généralement tous les appareils disposant de capacités d'échange ou de stockage de données doivent être déconnectés dans les salles de concours. Aucun appareil, même éteint, ne doit être conservé sur les tables de composition.
 - . Les baladeurs et casques anti-bruits sont interdits. Par ailleurs, le candidat portant un appareil auditif doit en faire part au responsable du centre de concours.
- Tous les candidats ayant répondu à l'appel de leur nom à l'une des épreuves sont considérés comme ayant participé au concours.

7. Admission :

1/ Jury d'admission :

Le jury d'admission au concours est composé de la direction de l'EGC, d'un membre du conseil de direction et d'un président de jury, désigné par le vice-recteur et le président de l'Université de Nouvelle-Calédonie.

Ce jury examine le respect des procédures d'admission prévues au concours et fixe la barre d'admission en liste principale et complémentaire.

Les délibérations d'admission sont prononcées par le jury qui est souverain. Les réclamations ne peuvent porter que sur des erreurs matérielles de report de notes.

Pour tous les candidats non-bacheliers, l'admission ne sera définitive qu'après réception par le secrétariat de l'EGC de l'avis de succès au baccalauréat.

2/ Pour l'admission en deuxième année :

Processus identique qu'en première année.

Toutefois, possibilité de déclarer admissible le candidat uniquement en 1^{re} année ; il intègre dans ce cas le classement des candidats de première année.

3/ Confirmation d'intégration :

A l'issue du jury d'admission, le candidat est informé de son admission via parcourcup et via l'EGC PS (affichage, site internet et mail). Il doit ensuite confirmer sa volonté d'intégration à l'école dans le délai suivant : au plus tard le 20 décembre 2019

Pour tous les candidats non encore titulaires du Bac+2, l'admission n'est définitive qu'après réception par le secrétariat de l'EGC PS de l'avis de succès au diplôme.